

Chers parents d'élèves,

Nous tenons à vous informer de la situation actuelle concernant l'ARPULL (Association pour la Sécurité aux Abords du Lycée). Malheureusement, l'association est en cessation de paiement en raison d'un manque de fonds. L'ARPULL est indispensable pour assurer la sécurité de nos enfants en mettant fin aux agressions, en dissuadant les dealers de drogue et en désamorçant les bagarres entre jeunes aux abords du lycée.

Augmentation de la cotisation annuelle

Après une réunion du conseil d'administration, nous avons décidé d'augmenter la cotisation annuelle de 200 DHS à 300 DHS. Cette décision a été prise pour permettre à l'ARPULL de continuer ses activités essentielles. Le nombre d'adhérents et les cotisations sont des éléments cruciaux pour le maintien de cette association.

Transparence financière

Pour garantir une transparence totale, les comptes financiers de l'ARPULL sont consultables auprès du trésorier de l'association. Nous encourageons les parents intéressés à prendre rendez-vous pour examiner les détails financiers et mieux comprendre l'utilisation des fonds.

Importance de l'ARPULL

L'ARPULL joue un rôle crucial pour la sécurité aux abords du lycée. Grâce à ses actions, nous avons pu réduire de manière significative les incidents de violence, la présence de dealers de drogue et les bagarres entre jeunes. Sans le soutien financier et l'adhésion des parents, il sera difficile de maintenir ce niveau de sécurité.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération. Votre soutien est essentiel pour assurer un environnement sûr et serein pour nos enfants.

Nous invitons fortement les parents, à verser une cotisation annuelle de 300 DHS par élève, qui servira à financer le maintien d'une surveillance active pour la sécurité et la sérénité de tous les membres de la communauté scolaire.

Vous pouvez vous acquitter de cette cotisation :

- [Par Carte Bancaire via le lien ci-dessous](#)

<https://payment.cmi.co.ma/fim/paymentLinkService?token=24173Lp5D1932000HF0RM6XN45CPXU9PPJ>

Un mail de confirmation de paiement vous sera envoyé après validation de la transaction.

Cette confirmation doit être déposée auprès du stand ARPULL le jour de la réinscription



Association pour le Respect et la Protection
des Usagers du Lycée Lyautey

- **Par Virement Bancaire ou Versement sur le compte d'ARPULL**

BMCI AGENCE ZIRAOUI (en face du Lycée Lyautey)

RIB : 013780 0108300066100182 48

en précisant les noms, prénoms et classes de vos enfants.

- **En espèces ou par chèque auprès des parents bénévoles qui seront présents au lycée le jour des réinscriptions**

Nous vous remercions pour votre participation au bon fonctionnement de l'établissement et à la sécurité de nos élèves.

Bureau de l'ARPULL

|

